

A : Monsieur Louis Nègre, Maire de Cagnes sur mer

Copie à :

Monsieur Nicolas Delwich, en charge des comités de quartier

Monsieur Romain Allemant, en charge voirie et circulation

Monsieur Guy Bontempi, adhérent actif, supporteur du sujet et entrepreneur au Chemin des Travails

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons porter à votre connaissance un sujet délicat débattu dans le cadre de notre comité de quartiers et travaillé utilement avec les élus en copie et Monsieur Guy Bontempi, permettant d'améliorer à la fois la qualité de vie des habitants et également le parcours de desserte nécessaire des nombreuses entreprises locales implantées Chemin des Presses et Chemin des Travails.

La circulation sur ces 2 chemins en pente notable, avec tournants, d'habitation densifiée, n'est actuellement sans aucune limite de tonnage (**Voir Fig.1** carte métropole) ni même alerte pour les camions.

Nous avons constaté des semi-remorques imposants qui patinent en montée du Chemin des Presses, sans forcément pour desserte locale, bloquant la circulation (**Voir Fig.2**).

Depuis notre alerte en Conseil d'Administration de comité de quartiers avec les élus en copie, nous avons travaillé et discuté des contraintes pour une solution de signalisation permettant de limiter ce type de trafic tout en respectant les besoins des entreprises en ayant besoin. La plupart des entrepreneurs locaux sont bien connus de Monsieur Guy Bontempi, avec qui il a fait remonter les besoins et les inquiétudes. Toutefois il ne peut prétendre être exhaustif ni décideur pour ses voisins.

Le comité de quartiers a permis la rencontre des souhaits est des contraintes pour une recherche proactive de solutions possibles avec Monsieur Romain Allemant en charge circulation et le soutien de Monsieur Nicolas Delwich.

Une première solution a été d'envisager une interdiction formelle aux semi-remorques (> 26 tonnes) mais qui s'est vite avérée irréalisable en pratique sur une zone forcément limitée et délicate vu le besoin d'entreprises au début du Chemin des Travails mais aussi des Presses. La difficulté serait de faire parfois demi-tour si la zone entre les deux est interdite, mais aussi la forte inquiétude de toutes les entreprises d'avoir à gérer des dérogations pérennes avec leurs divers fournisseurs.

L'opportunité de la large invitation de notre comité de quartiers pour notre galette des rois a permis avec le travail local de Monsieur Guy Bontempi de faire remonter ses discussions avec les dirigeants d'entreprises et confirmer avec la présence de deux d'entre eux, devant nos élus en copie, le souhait commun pour la solution suivante non contraignante mais utilement adaptée au plus gros du trafic :

Afficher au bas du Chemin des Presses un panneau « : Itinéraire Poids Lourds conseillé ZA des Travails / Costamagna », ce qui représente le flux de livraisons par semi-remorques le plus important. Cet itinéraire (**Voir Fig 3**) passe par l'Avenue du Mercantour et la route de Vence, bien plus adaptées.

Les autres entreprises du secteur ne sont pas impactées l'itinéraire conseillé ne les concernant pas.

En espérant cette amélioration de la qualité de vie des habitants et de la sécurité des transports, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Louis Raillon



Fig. 1 : Aucune limitation de tonnage Chemin des Presses et Travails pourtant étroits en pente et densifiés :



Figure 2 : Semi-remorque trop lourd ayant dû être remorqué jusqu'en haut du Chemin des Presses (photo 2 avril 2025)

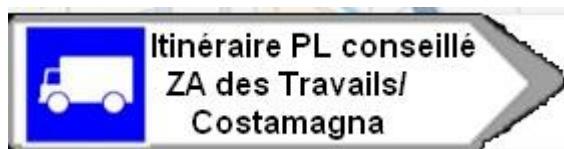


Figure 3 : Positionnement d'entreprises et Solution convenue comité/élus/entrepreneurs

